

**Vœu déposé par
le Groupe de la Gauche Démocrate et Socialiste
Vœu à l'adresse de Monsieur François Fillon, Premier Ministre**

Agir face à la montée du chômage dans la Loire

M. le Premier Ministre,

Le département de la Loire est marqué depuis plusieurs mois par une forte montée du chômage (+27,5% en un an !), plus forte que la moyenne constatée dans les autres bassins d'emploi. Si certaines entreprises résistent, et nous ne pouvons que nous en réjouir, d'autres ont annoncé des plans sociaux douloureux pour les salariés. En parallèle, c'est tout le tissu des petites et très petites entreprises qui est touché. Malheureusement, rien ne garantit que le plus dur soit derrière nous. Il subsiste en effet de réels sujets d'inquiétude pour les mois à venir. La crise du secteur automobile par exemple a-t-elle déjà produit toutes ses conséquences dans notre département – le second en France pour la sous-traitance automobile ?

Le Conseil général de la Loire – à l'instar de la Région et des grandes agglomérations – a fait le choix de soutenir, dans la mesure de ses moyens, des investissements utiles aux citoyens et à l'emploi. Mais les collectivités locales ne peuvent à elles seules effacer les conséquences de la crise qui s'amplifie dans notre département. Il appartient à l'Etat et partant, à votre Gouvernement, de mettre en œuvre les dispositifs les plus adaptés pour favoriser la relance et faire en sorte que la Loire puisse sortir de cette crise dans les meilleures conditions.

Dans ce sens, l'heure est peut-être venue de faire le point sur l'impact des mesures du plan de relance que vous étiez venu annoncer à Lyon en février dernier. De notre point de vue, il manque encore dans ce plan, pour être pleinement efficace, plusieurs projets essentiels pour notre territoire. Ce plan appelle donc des compléments que ce soit sur les routes (RN 7 au nord de Roanne, RN 82 entre Neulise et Balbigny), les équipements universitaires (en particulier, le projet de transfert de la Faculté des Sciences de Saint-Étienne sur Carnot) ou encore les opérations de rénovation urbaine dans les agglomérations ligériennes.

Le Président de la République a fait l'annonce, lors de son discours de Saint-Quentin de la création de commissaires à la réindustrialisation. En tant qu'élus de la Loire, nous considérons que la situation de notre département justifie qu'il soit parmi les tout premiers à en bénéficier. Par ailleurs, conscients de la situation actuelle des salariés ligériens, nous demandons avec eux que, en face de chaque plan social, des mesures spécifiques de reclassement, de formation et de recherche de nouvelles activités soient mises en œuvre.

Par conséquent, nous vous demandons, M. le Premier Ministre de bien vouloir :

- **Décider la nomination dans la Loire, département de forte tradition industrielle, d'un commissaire à la ré-industrialisation.**
- **Accorder à nos bassins d'emplois le bénéfice du dispositif de contrat de transition professionnelle qui, comme vous le savez, permet aux salariés licenciés de percevoir pendant un an une allocation égale à 80% du salaire brut moyen ou d'une convention de reclassement personnalisée améliorée.**